



## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

### Avis n° 2020 - 27

|  |   |                         |
|--|---|-------------------------|
| <b>Avis direct</b><br>(expert délégué)<br><b>Date : 29/05/2020</b> | <b>Objet :</b> Destruction d'un nid de Cigogne blanche sur un pylône de télécommunication | <b>Avis :</b> favorable |
|--|---|-------------------------|

### Contexte

Le projet se situe sur la commune d'Ensisheim, avenue Foch. Un nid de Cigogne blanche se trouve sur un pylône de télécommunications, au niveau des antennes. La localisation du nid ne permet pas à la société CIRCET d'intervenir sur les équipements sans déranger les Cigognes. Il est donc proposé de rehausser le nid de 50 cm sur une plateforme en tête de pylône.

L'opération aura lieu en mars, si le nid n'est pas encore occupé. Dans le cas contraire, l'opération est reportée après le départ des individus.

Un suivi de la fréquentation des nids sera réalisé pendant 2 ans.

### Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche ?

### Supports de réflexion

CERFA et Photographies

### Analyse du CSRPN

Rapporteur : Sylvie Massemin

La pose d'une réhausse d'un nid de cigognes est pertinente pour faire face aux difficultés d'accès par le personnel de la société CIRCET aux antennes situées en dessous.

### Avis du CSRPN

Avis favorable au projet proposé par la société CIRCET.

### Recommandations

- 1) *Le déplacement de ce nid nécessite de prendre en compte la période de reproduction de l'espèce qui a déjà commencé depuis 3 mois. Si ce nid est actuellement occupé par un couple, il faudra intervenir après l'envol des poussins. Ceci peut être envisagé début août.*
- 2) *Un suivi de l'occupation du nid devra être effectué durant deux ans après l'opération.*

Laurent Godé  
Expert délégué, président de la commission  
dérogation espèces protégées du CSRPN Grand Est